



CONTACT-ALPHA

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Le système de gestion axée sur les résultats et l'amélioration continue (SGRAC)



Les directions de plusieurs organisations membres de la Coalition francophone ont suivi récemment une formation sur le système de gestion axée sur les résultats et l'amélioration continue (SGRAC). Cet article vise à vous rappeler certaines notions qui ont été vues lors de cette formation afin de vous permettre de continuer votre réflexion sur le SGRAC et son implantation dans votre centre.

De toute évidence, le but du SGRAC nous tient tous à cœur. Il consiste à améliorer le service que les organisations membres de la Coalition francophone offrent aux apprenants adultes, d'où son importance. Remarquez que la Coalition francophone exerce une gestion axée sur les résultats et l'amélioration continue depuis plusieurs années déjà.

Le SGRAC est une extension naturelle de l'approche axée sur les résultats d'apprentissage que nous utilisons avec les apprenants adultes. Dans le cadre de cette approche, nous encourageons les apprenants adultes à établir des buts réalistes et nous mesurons régulièrement leurs progrès et le chemin qu'il leur reste à parcourir pour atteindre leurs buts. Ces mesures se font au début, pendant et à la fin de leur parcours d'apprentissage. Le SGRAC invite les organisations membres de la Coalition francophone à travailler sensiblement de la même façon au sein de l'organisation même.

Une fois la phase d'implantation terminée, le SGRAC permettra à ses utilisateurs d'être plus efficaces et d'offrir par le fait même un meilleur service. Le SGRAC, c'est gérer pour obtenir des résultats.

Le SGRAC utilise trois indicateurs pour mesurer si les buts de l'organisation ont été atteints :

- l'efficacité;
- l'efficacé;
- la satisfaction des apprenants.

Le SGRAC comprend trois composantes :

- un processus pour mesurer et suivre la performance de votre organisation;
- un système de gestion axée sur les résultats;
- un modèle d'amélioration continue.

Voici à quoi ressemblent les étapes du processus continu du SGRAC :

- créer un plan reposant sur des objectifs clairs;
- mettre en place des processus pour atteindre les objectifs;
- faire le suivi des indicateurs de rendement et des résultats;
- recueillir les données;
- analyser les données;
- adapter et modifier sa façon de travailler et ses objectifs, selon l'analyse des données, au moyen d'un plan d'amélioration.

Voici des ressources qui pourront vous guider dans l'implantation du SGRAC au sein de votre organisation :

- Bergevin, J. (2007). *Manuel de formation sur la gestion axée sur les résultats et l'amélioration continue*, Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

Toutes les organisations membres de la Coalition francophone ont reçu ce document.

- Emploi Ontario (septembre 2007). *Guide d'évaluation de la capacité organisationnelle des organismes pour organismes de prestation de programmes d'alphabétisation et de formation de base (AFB)*.

Toutes les organisations membres de la Coalition francophone ont reçu ce document.

M^{me} Suzanne Benoit, directrice de la Coalition francophone, se fera un plaisir de répondre à toutes les questions sur le SGRAC que voudront lui formuler les intervenants et intervenantes de l'Ontario. Communiquez avec elle par téléphone au 1 877 464-0504, ou par courriel à l'adresse suivante : sbenoit@coalition.on.ca



Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Rédactrice en chef
Célinie Russell

Collaborateurs
Personnel de la Coalition
Membres et membres associés
de la Coalition

Graphisme et mise en page
Nathalie Brunet-Deschamps

Impression
Ray-Tek Printing Inc.

**Coalition francophone pour
l'alphabétisation et la formation
de base en Ontario**

235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca
www.coalition.on.ca

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2007-2008**

Marc Bissonnette - La Route du Savoir, Kingston
Président

Debbie Grier - Collège Boréal, Sudbury
Vice-présidente

Normand Savoie - ABC Communautaire, Welland
Secrétaire-trésorier

Lucie Lambert - LA CLEF, Timmins
*Présidente du
Comité des Ressources humaines*

ADMINISTRATEURS

Rose Lalonde - Centre Alpha Mot de Passe, Windsor
Lilianne St-Martin - FormationPLUS, Chapleau
Carole Bourdages - La Cité collégiale, Ottawa
Louise Lalonde - Centre Moi j'apprends, Rockland
Renaud St-Cyr - Alpha-Toronto, Toronto
Françoise Cadieux - Centre À LA P.A.G.E., Alexandria

Le CDÉACF accueille la collection francophone d'AlphaPlus



Nous avons appris qu'AlphaPlus a fermé sa bibliothèque cet automne. Heureusement, l'ensemble de la collection francophone d'AlphaPlus se trouve maintenant entre les mains du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). Il travaille fort à l'intégration de ces documents. Le CDÉACF offre un service de minibibliothèques, d'envoi de trousseaux en alphabétisation et de prêt à distance. Nous vous encourageons à accéder aux documents et aux services du CDÉACF par le biais de leur site Web : <http://www.cdeacf.ca/>

APPEL À L'AIDE!

Avez-vous déjà conçu des activités de démonstration (des évaluations complexes) qui comportent des éléments de mathématiques? Voici une occasion de partager ces activités de démonstration avec d'autres formatrices et formateurs dans le réseau.

Toutes les organisations membres de la Coalition francophone utilisent de temps en temps des activités de démonstration pour évaluer les personnes apprenantes. Ces activités de démonstration sont habituellement en lien avec les résultats d'apprentissage et visent un ou des niveaux particuliers. Or, les activités de démonstration qui comportent des éléments de mathématiques sont particulièrement difficiles à créer. Si vous en avez déjà créé, pourquoi ne pas partager le fruit de vos efforts avec les formatrices et formateurs de notre réseau?

Ce partage pourrait faciliter la tâche des autres formatrices et formateurs et, par la même occasion, ferait connaître ce que vous avez fait. Cette circulation d'idées et de documents enrichirait tout notre réseau.

La Coalition francophone propose que vous nous envoyiez vos idées et vos documents pour des activités de démonstration qui comportent des éléments de mathématiques par courriel, par télécopieur, ou encore par la poste. Le personnel de la Coalition francophone s'occupera de les faire circuler parmi ses membres, en indiquant bien sûr la source.

UN CHALEUREUX MERCI!!

Sommaire

Le système de gestion axée sur les résultats et l'amélioration continue (SGRAC)	1
Le CDÉACF accueille la collection francophone d'AlphaPlus	2
Appel à l'aide!	2
Le nouveau ministre de la Formation et des Collèges et Universités : M. John Milloy	3
Le 27 janvier 2008 : la Journée de l'alphabétisation familiale	3
Pourquoi certains adultes décident-ils de suivre une formation? Matière à réflexion	4
Les plaintes des francophones portent fruit	5
Plaintes : le rôle du Commissariat aux services en français de l'Ontario	5
La littératie au Canada et dans le monde	6
Ressources pour la littératie familiale	6
Guylaine Frénette, gagnante - Prix de la francophonie	7
J'ai lu pour vous... Ne négligeons pas l'alphabétisme : appel à l'action	8
Nouvelles brèves	9
Politique d'aménagement linguistique : des retombées concrètes	10
Pourquoi lire?	10
À votre service : TFO devient une organisation indépendante	11
Ressource de TFO : le générateur de Croisades	11
Les avantages du bilinguisme : retour	12
Bon mot! Le bilinguisme	12

Le nouveau ministre de la Formation et des Collèges et Universités : M. John Milloy



Le 30 octobre dernier, M. John Milloy a été nommé ministre de la Formation et des Collèges et Universités. M. Milloy, élu député provincial en octobre 2003, représente la région de Waterloo.

M. Milloy est détenteur d'un doctorat en histoire moderne de la très prestigieuse Université d'Oxford. Après ses études universitaires, il a travaillé comme adjoint à la députée de l'ancienne circonscription d'Ottawa Rideau, M^{me} Yvonne O'Neill. Par la suite, M. Milloy a travaillé au gouvernement fédéral de 1994 à 1996 comme adjoint spécial à l'honorable John Manley, en 1996 et 1997 comme adjoint politique à l'honorable Stéphane Dion et de 1997 à 2002 comme adjoint politique au premier ministre Jean Chrétien.

Il a ensuite occupé les fonctions d'adjoint parlementaire à la ministre des Affaires intergouvernementales et, depuis novembre 2006, il occupait ces mêmes fonctions auprès du ministre de la Formation et des Collèges et Universités, M. Chris Bentley.

Lors de sa nomination, M. Milloy n'a pas voulu définir ses plans pour le Ministère. « Il faut évidemment fortifier l'éducation et la formation postsecondaire, mais je ne peux parler de façon plus précise pour le moment. Je dois me familiariser avec beaucoup de questions, je dois apprendre beaucoup. Je passerai du temps avec les cadres du Ministère pour qu'ils me mettent à jour en ce qui a trait aux priorités¹ » (Jalsevac, 2007).

Le président du Conestoga College, M. John Tibbits, explique que les fonctions de M. Milloy comme adjoint parlementaire au ministre du MFCU l'ont bien préparé à son nouveau rôle. « Il comprend bien les problèmes », a-t-il dit. Il renchérit en disant que M. Milloy est un homme « ouvert, abordable et à l'écoute. Il a déjà beaucoup d'idées² ». Le président de l'Université de Waterloo, M. David Johnson, croit que nous sommes chanceux d'avoir un ministre de son calibre et de son expérience (Jalsevac, 2007).

La Coalition francophone souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Milloy et a hâte de travailler avec lui.

Références :

Jalsevac, P. (31 octobre 2007). « McGuinty puts Milloy in cabinet », *The Record.com*. En ligne : <http://news.therecord.com/News/CanadaWorld/article/263295>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.
En ligne : http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/biography/tcu_ministerf.html

¹ Traduction libre
² Traduction libre



Le 27 janvier 2008 : la Journée de l'alphabétisation familiale

La 10^e édition de la Journée de l'alphabétisation familiale aura lieu en 2008. Cette journée a été créée pour encourager les familles à apprendre ensemble tout au long de l'année. Elle fait écho aux programmes de littératie familiale qu'offrent plusieurs organisations membres de la Coalition francophone. Des centaines d'activités pour célébrer la littératie familiale se tiendront au cours de cette journée un peu partout dans la province et ailleurs au Canada. Certaines de ces activités seront organisées par des organisations membres de la Coalition francophone. ABC Canada vous offre la possibilité d'inscrire les activités que vous organiserez pour cette occasion sur son site Web (<http://www.abc-canada.org/jaf/>).

ABC Canada a créé une liste de façons de célébrer cette journée. La voici. Inspirez-vous-en!

- Mettez sur pied un club de livre familial. Lisez un livre et discutez-en ensemble.
- Prenez l'habitude de passer une soirée à jouer ensemble à des jeux de société. Invitez une autre famille à jouer avec vous et lancez-lui un défi.
- Pour votre prochain voyage en voiture, faites dessiner une carte routière à vos enfants. Ils pourront ensuite vous guider en lisant les panneaux routiers et les enseignes. Demandez-leur de tenir un journal de voyage.
- Lisez des articles de journal et de magazine et discutez ensemble de questions d'actualité.
- À titre d'activité familiale, portez-vous bénévoles pour faire de la lecture dans un hôpital pour enfants ou un centre pour personnes âgées.
- Surfez sur Internet ensemble afin de découvrir des sites relatifs à vos passe-temps.
- Lisez ensemble un roman d'aventures classique. Si vos enfants aiment l'émission « Survivor », ils adoreront *L'Île au trésor*.
- Faites de la recherche sur votre famille et écrivez son histoire. À titre de ressources documentaires, vous pourrez consulter Internet, relire de vieilles lettres et autres écrits et interviewer des membres de votre famille.
- Chantez vos chansons préférées. Consultez Internet pour en apprendre davantage sur les auteurs-compositeurs et les interprètes. Composez vos propres chansons.
- Écrivez votre propre aventure. Rédigez une histoire d'aventures en famille et laissez chacun des membres écrire sa version du dernier chapitre.

Référence :

ABC Canada (2007). *10 manières de célébrer la journée de l'alphabétisation familiale^{MD}*, le 27 janvier.
En ligne : http://www.abc-canada.org/jaf/dix_JAF_idees.shtml

Pourquoi certains adultes décident-ils de suivre une formation? MATIÈRE À RÉFLEXION

Pourquoi certaines personnes prennent-elles la décision de suivre une formation? Des chercheurs se sont penchés sur cette question et, pour ce faire, ils ont interrogé des adultes qui avaient suivi une formation ou qui étaient en cours de formation.

L'adulte qui s'inscrit à une formation doit avoir pris conscience qu'il pourrait améliorer sa vie s'il perfectionne ses compétences. Ce sont souvent des moments charnières ou des situations qui déclenchent en lui la décision de participer à un programme de perfectionnement des compétences. Des chercheurs en ont cerné cinq :

- un changement dans la vie professionnelle ou personnelle;
- l'observation d'un modèle ou d'un exemple de réussite;
- la pression externe insistante;
- le mûrissement d'une idée;
- le calcul des avantages et des inconvénients. (Bélanger et Voyer, 2004)

Le désir de parfaire son éducation et de se trouver un emploi motive beaucoup la décision de s'inscrire à une formation (CLO, 2007; Simard, 2007). En 2005, 50,6 % des apprenants adultes francophones en Ontario qui suivaient un programme de perfectionnement de leurs compétences en littératie étaient poussés par le désir de compléter leur éducation et de suivre par la suite une autre formation, tandis que 28,8 % étaient motivés par la recherche d'un emploi et 20,6 %, par une augmentation de leur autonomie¹. Le besoin de s'épanouir et de s'accomplir sur le plan personnel incite d'autres apprenants adultes à poursuivre leurs études (MELS, 2005; CLO, 2007). Parmi les femmes qui voudraient participer à une formation, certaines « le feraient tout d'abord pour des objectifs de réalisations personnelles » (Simard, 2007). D'autres femmes suivent une formation lorsque leurs enfants arrivent à l'âge scolaire (Lavoie et coll., 2004). Le Conseil canadien sur l'apprentissage a découvert que 73 % des Canadiens qui suivent une formation liée au travail le font pour le progrès personnel ou par désir d'apprendre quelque chose de nouveau et 69 %, dans l'intention de donner un meilleur rendement au travail (CLO, 2007).

La majorité des 20 % d'apprenants potentiels avec lesquels des chercheurs de la Fondation pour l'alphabétisation ABC Canada sont entrés en contact était motivée par le désir de se trouver ou de garder un emploi. Les répondants ont invoqué le plus souvent des raisons reliées à l'emploi pour expliquer leur décision de suivre une formation (CLO, 2007).

On peut donc constater que les adultes participent à des programmes de perfectionnement surtout pour des raisons pratiques reliées au désir d'améliorer leurs conditions de vie. Un chercheur note que « nulle part il n'est fait mention du "plaisir d'apprendre" auquel tant d'éducateurs font référence quand ils veulent stimuler la participation à la formation » (Simard, 2007).

Les chercheurs ont décelé six mobiles principaux pour participer à une formation :

- pour obtenir un emploi ou avancer sur le plan professionnel;
- pour développer ses compétences parentales et appuyer ses enfants dans leur cheminement scolaire;
- pour dépasser le modèle familial et contrer la reproduction de la sous-scolarisation;
- pour maîtriser la langue et pour s'intégrer sur les plans social et professionnel;
- pour achever sa formation initiale;
- pour obtenir des préalables en vue de poursuivre ses études (Bélanger et Voyer, 2004; CLO, 2007; Simard, 2007).

¹ Statistiques pour l'Ontario tirées du système de gestion de l'information (SGI), disponible auprès du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

La qualité de l'accueil, une fois la demande formulée, peut avoir un impact considérable sur la motivation à continuer à participer au programme de formation. Comme la décision d'entreprendre une formation s'avère souvent difficile à prendre, il est important que la demande soit bien accueillie au moment où la personne la formule à un centre de formation des adultes, car sa participation n'est pas encore acquise. Un chercheur a ainsi établi des conditions qui favorisent la participation à un programme de formation et le maintien de cette participation :

- un environnement stable;
- l'appui d'un conjoint ou de la famille;
- le soutien financier;
- avoir accès à une offre de formation souple et diversifiée;
- pour les personnes immigrantes, la maîtrise de la langue d'apprentissage (Simard, 2007).

Qu'en pensez-vous? Vous avez côtoyé des personnes apprenantes dans vos ateliers et vous savez pourquoi elles s'engagent dans une formation. Les résultats des chercheurs font-ils écho à votre propre expérience auprès des apprenants adultes? Vaut-il la peine de réfléchir sur cette question avec vos collègues pour donner encore de meilleurs services aux adultes qui communiquent avec vos centres? Vous êtes invités à communiquer avec le personnel de la Coalition francophone si cet article suscite des réflexions chez vous.

Par ailleurs, la Coalition francophone mène une recherche sur la question de comment intéresser les adultes ayant de faibles compétences en littératie à suivre une formation pour améliorer leurs compétences. Célinie Russell, agente de projets, communiquera avec vous dans un avenir rapproché pour vous demander de nous aider à mener à bien ce projet.

Références :

Bélanger, P., et B. Voyer (2004). *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires/une idée originale de Serge Wagner*, Montréal, Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente (CIRDEP-UQAM). En ligne : <http://www.treaqfp.qc.ca/103/PDF/Expression.pdf>

Community Literacy of Ontario (CLO) (page consultée en 2007). *Literacy Basics*. En ligne : <http://www.nald.ca/literacybasics/recrute/where/04.htm>

Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) (2007). *Libérer le potentiel des Canadiens : État de l'apprentissage en milieu de travail et chez les adultes*, Ottawa. En ligne : <http://www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/9A405FA7-847F-4C52-913B-11187425F914/0/AdultFRA19Juin11h00FINALv5.pdf>

Lavoie, N., J.-Y. Levesque, S. Aubin-Horth, L. Roy et S. Roy (2004). *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*, rapport de recherche présenté à Ressources humaines Canada, Secrétariat national à l'alphabétisation, Université du Québec à Rimouski, Les Éditions Appropriation. En ligne : http://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/2005_04_0004.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (2005). *État de la formation de base des adultes au Québec*. En ligne : <http://www.bdaa.ca/biblio/recherche/formation/cover.htm>

Simard, P. (2007). *Mieux connaître le parcours des apprenants potentiels en lien avec la formation et l'emploi. Analyse du portrait des adultes faisant appel au Service de référence de la Fondation pour l'alphabétisation*, Fondation pour l'alphabétisation. En ligne : www.fqa.qc.ca/textes/documents/FPA_Recherche_07.05.29_000.pdf

Les plaintes des francophones portent fruit

Au début du mois de novembre, la Commission de la capitale nationale (CCN) a affiché des panneaux d'interprétation historique afin de souligner les étapes marquantes du choix de la ville d'Ottawa comme capitale canadienne en 1857. Un de ces panneaux mentionnait l'apport de Lord Durham à la démocratie au Canada. Ce dernier recommandait de réunir le Haut-Canada et le Bas-Canada sous une même autorité. Or, ce panneau a soulevé un tel tollé chez les francophones que la CCN a décidé de le retirer.

Nous avons déjà discuté dans ces pages des recommandations de Lord Durham dans son rapport à la reine d'Angleterre. Alors oui, le panneau controversé disait vrai, mais il occultait complètement les autres recommandations de Lord Durham, recommandations qui ont eu un effet particulièrement néfaste sur les Canadiens français. Lord Durham recommandait aussi ni plus ni moins l'assimilation complète des francophones (Dufault, 2007a). Selon lui, l'assimilation des Canadiens français était la meilleure façon de les tirer de leur infériorité et de leur permettre « d'avancer sur le terrain ensoleillé de la liberté et de la prospérité » (Bellavance, 2007). Voici comment il a décrit nos ancêtres : « On ne peut guère imaginer un peuple plus dépourvu et les chances de conserver leur langue et leur culture sont nulles. C'est un peuple sans histoire et sans littérature » (Bélanger, 2005). Il poursuit avec une liste de recommandations qui ont toutes pour but d'assimiler les Canadiens français. Les effets de ses recommandations, qu'on retrouve dans l'*Acte d'union* de 1840, se font encore sentir aujourd'hui.

Le tollé a été presque instantané. De multiples articles ont paru dans les journaux locaux. Les titres en disent long sur leur teneur : « Le théoricien d'un génocide culturel », « Un Lord Durham fort malvenu », « La CCN occulte la tentative d'assimilation des Canadiens français ». M. Jean-Paul Perreault, président du Mouvement Impératif français, s'est insurgé publiquement contre cet affront aux francophones. M. Yves Saint-Denis, un des concepteurs du spectacle *L'écho d'un peuple*, a exprimé aussi son désaccord (Dufault, 2007a).

Le 5 novembre, le panneau a été retiré temporairement. Il réapparaîtra avec des notes qui précisent l'apport de Lord Durham (Dufault, 2007b). La CCN a également présenté des excuses : « Nous comprenons que cette mention de Lord Durham dans notre exposition ait pu être interprétée comme un affront par certains représentants de la communauté francophone, et nous nous excusons auprès de ceux et celles qui ont pu être offusqués », a dit M. Guy Laflamme, de la CCN (CCN, 2007).

Nous pouvons tirer une leçon de cette controverse : porter plainte haut et fort peut avoir un impact. Il faut connaître notre histoire et rester aux aguets afin de déceler toute atteinte à notre peuple. Il ne faut pas hésiter à exprimer notre désaccord sur des points de vue, même s'ils sont exprimés par une agence gouvernementale.

Un point intéressant : le retrait du panneau controversé a soulevé à son tour une controverse, cette fois-ci chez certains anglophones qui digèrent très mal la décision de la CCN.

Références :

Bellavance, J.-D. (8 novembre 2007). « Controverse autour de Lord Durham : des anglophones en furie », *Presse canadienne*. En ligne : <http://www.vigile.net/Controverse-autour-de-Lord-Durham>

Bélanger, C. (2005). *Biographies of Prominent Québec Historical Figures : Lord Durham*, Collège Marianopolis, Département d'histoire. En ligne : <http://www2.marianopolis.edu/quebechistory/bios/durham.htm>

Commission de la capitale nationale (CCN) (5 novembre 2007). *La CCN modifiera le panneau d'interprétation faisant mention de lord Durham*. Communiqué. En ligne : http://www.capitalecanada.gc.ca/bins/ncc_web_content_page.asp?cid=16302-22559-22674-24070-95685&lang=2&bhpc=1

Contact-Alpha, vol. 8, n° 9

Dufault, F. P. (5 novembre 2007a). « Le théoricien d'un "génocide culturel" », *Le Droit*. En ligne : <http://www.cyberpresse.ca/article/20071105/CPACTUALITES/711050353/5046/CPDROIT>

Dufault, F. P. (6 novembre 2007b). « Le panneau sur Durham est enlevé », *Le Droit*. En ligne : <http://www.cyberpresse.ca/article/20071106/CPACTUALITES/711060323/6790/CPDROIT>

Plaintes : le rôle du Commissariat aux services en français de l'Ontario

Depuis novembre 2007, toutes les plaintes ou compliments au sujet des services gouvernementaux en français doivent être acheminés au Commissariat aux services en français de l'Ontario.

La *Loi sur les services en français* garantit le droit de recevoir des services en français du gouvernement de l'Ontario dans les 25 régions désignées, que ce soit en personne, par écrit, par téléphone ou par Internet.

Voici des exemples de situations qui donnent droit à l'usage du français :

- s'adresser à un centre d'information du gouvernement;
- renouveler un permis de conduire;
- téléphoner ou écrire à un ministère ou à un organisme gouvernemental;
- s'exprimer au cours d'une audience publique;
- consulter Internet pour obtenir de l'information.

En octobre dernier, nous avons parlé dans ces pages de la nomination du premier commissaire aux services en français de l'Ontario, M. François Boileau. Le Commissariat devrait favoriser l'accès aux services gouvernementaux en français en Ontario et la qualité de ces services. La Coalition francophone vous encourage à signaler au Commissariat toute lacune dans les services gouvernementaux en français : c'est une façon de protéger nos droits comme francophones.

Voici les coordonnées :

COMMISSARIAT AUX SERVICES EN FRANÇAIS

700, rue Bay, bureau 2400

Toronto (Ontario) M7A 2H8

Tél. : 1 866 246-5262 ou 416-314-7930

Télec. : 416-314-8331

Courriel : flsc-csf@ontario.ca

La littératie au Canada et dans le monde

Au Manitoba : Loi sur l'alphabétisation des adultes. Au début du mois d'octobre, le gouvernement du Manitoba a reçu pour une troisième lecture un projet de loi sur l'alphabétisation des adultes. Ce projet de loi veut rendre officielle la volonté du Manitoba d'améliorer le niveau d'alphabétisme des adultes. Elle veut aussi rendre officielle la collaboration entre le gouvernement et les intervenants communautaires et encourager la mise en place d'une approche stratégique et plus efficace lors de l'étude de questions touchant l'alphabétisation. Elle veut aussi permettre d'ajuster les critères concernant le financement, les normes du programme et les résultats d'apprentissage des apprenants. Notons que le financement annuel visant les 34 programmes d'alphabétisation des adultes du Manitoba a doublé depuis 1999. (Gouvernement du Manitoba, 3 octobre 2007. « La ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'alphabétisation présente de nouveau la première *Loi sur l'alphabétisation des adultes* du Manitoba », communiqué.

En ligne : <http://www.gov.mb.ca/chc/press/top/2007/10/2007-10-03-141700-2319.html>)

Nombre de personnes ayant besoin de formation en littératie. Le monde compte aujourd'hui quelque 774 millions d'adultes qui ne possèdent pas les compétences élémentaires en alphabétisme, dont les deux tiers, soit 516 millions, sont des femmes (selon l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Voir le portail de l'alphabétisation de l'UNESCO.

En ligne : http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=53553&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Processus d'alphabétisation des prostituées. Dans la République Démocratique du Congo (RDC), un nouveau programme aide des prostituées à s'alphabétiser. Une fois qu'elles savent lire, ces femmes, le plus souvent, changent de métier. L'alphabétisation leur a donné le courage de renaître : certaines se sont mariées et d'autres ont poursuivi leur formation afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. Pour les recruter, on a lancé des messages dans des églises, mais surtout dans les endroits qu'elles fréquentaient. (« RDC : L'alphabétisation pour réinsérer socialement à Kananga des prostituées », 20 septembre 2007, *Dia : Documentation et information pour l'Afrique*.

En ligne : <http://www.dia-afrique.org/suite.php?newsid=1188>)

Alphabétisation dans sa langue maternelle. Le Burkina Faso débat actuellement avec ardeur l'importance de l'alphabétisation dans les langues nationales, c'est-à-dire dans les langues maternelles des peuples à alphabétiser. Cette question, selon certains penseurs burkinabés, est névralgique et fondamentale à la stratégie nationale pour l'éradication de l'analphabétisme et la solarisation à 100 % de toute sa population. Les langues nationales doivent être la pierre angulaire de l'alphabétisation. « Nos langues nationales doivent constituer le levier de notre développement, car dans l'histoire de l'humanité, aucun peuple ne s'est vraiment épanoui avec la langue d'un autre ». Nous pouvons ajouter : ni en Afrique ni en Ontario français. (La chronique du fou, « Alphabétisation au Burkina : s'adapter aux enjeux de la mondialisation », *Le Pays*, n° 3959.

En ligne : <http://www.lepays.bf/quotidien/chronique2.php?codeart=12591&numj=3959>)

Ressources pour la littératie familiale

Une nouvelle ressource qui pourrait être utile à ceux qui travaillent avec des familles vient de paraître. Le Réseau Éducation-Médias (REM), en partenariat avec Parents partenaires en éducation (PPE), a lancé un tutoriel intitulé *Devenir e-Parent*.

Les jeunes utilisent de plus en plus Internet et les parents doivent savoir et comprendre ce que leurs jeunes font en ligne. Les parents doivent être vigilants et informés dans le cybermonde. Comment faire?

Ce tutoriel permet aux parents de suivre leurs enfants en ligne. Il explore de façon intéressante et interactive cinq sujets précis, répartis en cinq modules :

- la recherche et les devoirs;
- les relations en ligne;
- les contenus inappropriés;
- le cybermarketing;
- la cyberdépendance.

Devenir e-Parent est clair, facile à utiliser et intéressant. Il peut sensibiliser les parents, répondre à certaines de leurs questions et les encourager à s'impliquer davantage dans les explorations dans le cyberspace de leurs enfants, pour le bien-être et la sécurité de ces derniers.

Devenir e-Parent dure une trentaine de minutes dans son ensemble, mais les parents peuvent explorer un module à la fois. Un dernier outil, la « cyber-entente familiale », permet aux familles de déterminer ensemble les règles d'utilisation d'Internet appropriées à leur famille.

Pour explorer ce tutoriel, rendez-vous sur le site de Réseau Éducation-Médias : <http://www.media-awareness.ca/francais/parents/internet/eparent.cfm>

Références :

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. *Communiqué : La Semaine nationale de l'éducation aux médias 2007 donne le coup d'envoi avec le thème « Devenir e-Parent »*. En ligne : <http://www.ctf-fce.ca/f/news/news.asp?id=1193846315>

Réseau Éducation-Médias. *Devenir e-Parent*. En ligne : <http://www.media-awareness.ca/francais/parents/internet/eparent.cfm>



Guylaine Frénette, gagnante - Prix de la francophonie



Madame Guylaine Frénette, une Franco-Ontarienne qui habite North Bay, a gagné l'un des Prix de la francophonie de 2007. Elle s'est vue décerner une bourse de 1 000 \$ et un certificat honorifique. La Coalition la félicite chaleureusement.

Les Prix de la francophonie soulignent les efforts des adultes qui améliorent leurs compétences en littératie. Leur participation au Prix de la francophonie témoigne de leur volonté et de leur passion de réussir. Ces prix sont décernés annuellement par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF).

C'est avec fierté que la Coalition partage avec vous un extrait du texte gagnant, intitulé *Moi*. Madame Frénette y explique qu'elle a décidé d'améliorer ses compétences en écriture et en lecture pour aider à instruire sa fille, qui a dû quitter l'école pour des raisons de maladie. Elle est retournée aux études en premier lieu au centre d'alphabétisation de Kingston, en Ontario, pour ensuite poursuivre au Centre d'alphabétisation ALEC du Nipissing.

« Lorsqu'on me pose la question quelle étude j'ai fait, je suis toujours un peu gênée de dire que j'ai décroché de l'école à 16 ans et que mes bulletins scolaires étaient toujours au-dessous de la moyenne. J'ai bien su me débrouiller quand même au niveau du travail, mais quelle complication lorsque je dois écrire une lettre importante.

...

Mes filles sont maintenant en 5^e et en 7^e années et j'ai beaucoup de retard sur elles, mais je sais qu'avec Angèle, ma formatrice, je vais réussir à compléter mes études et qu'elle est là pour nous aider. Les ateliers au centre ALEC m'ont donné un but précis, c'est d'être moi-même avec mes forces et mes faiblesses. En 2006 j'aidais des enfants en trouble d'apprentissage en lecture, mais cette année j'ai décidé de me consacrer à mes études pour m'améliorer, afin qu'en 2008 je sois plus forte et que je puisse mieux aider les petits à la lecture et dans d'autres domaines comme l'écriture et les mathématiques. Le bénévolat que je fais avec les petits m'apporte une fierté énorme, car je vois que je peux aider les enfants avec de petits problèmes. Ensemble, nous pouvons toujours réussir à nous comprendre dans la bonne humeur et les jeux. »



De gauche à droite, Ronald Gervais et Ida Comeau, membres du C.A., Denyse De Bernardi, directrice du Centre, Angèle Ducharme, formatrice, et Guylaine Frénette.



De gauche à droite, Guylaine Frénette et Ghislaine Girouard, représentante de l'ACELF.

Ne négligeons pas l'alphabétisme : appel à l'action

Alexander, C. *Ne négligeons pas l'alphabétisme : appel à l'action*, Canada, Groupe Financier Banque TD.
En ligne : http://www.td.com/francais/communaute/alphabétisme_compte.jsp

On connaît de plus en plus la littératie et son importance. À preuve : le Groupe Financier Banque TD a produit un rapport visant à renseigner les gens sur l'état des compétences en littératie au Canada. Bien que ce rapport n'apprenne rien de nouveau sur le sujet aux intervenantes et aux intervenants dans le domaine, il pourrait s'avérer fort utile pour demander des subventions ou pour sensibiliser les décideurs à l'importance d'améliorer les compétences en littératie des adultes. Le document étaye bien les arguments pour faire de l'amélioration des compétences en littératie une priorité nationale, statistiques à l'appui. En voici un résumé.

Dans le rapport, l'auteur explique qu'améliorer les compétences en littératie est un enjeu de taille qui, à lui seul, peut avoir des retombées bénéfiques considérables sur le citoyen, l'économie et la société. Il ne s'arrête donc pas aux seuls gains économiques de la littératie.

Il déplore, entre autres, le fait qu'on ne juge jamais le manque de compétences en littératie comme un problème urgent. Il cite le nombre de jeunes qui éprouvent de la difficulté à lire et à écrire, et souligne également le nombre important d'adultes dans la même situation. Il écrit que « les efforts visant l'amélioration de l'alphabétisme des adultes peuvent jouer un rôle marquant dans le relèvement du taux d'alphabétisme chez les jeunes » (p. 2).

L'auteur définit la littératie de façon très large en se fondant sur la définition de l'UNESCO. Les compétences en littératie vont donc au-delà « des simples activités de lecture et d'écriture, avec une lourde pondération accordée à la compréhension. La référence à la capacité de "calculer" indique également la présence d'un aspect numérique ou mathématique » (p. 3). Après avoir expliqué la façon de mesurer le niveau de compétence en littératie, le niveau 3 étant considéré comme le minimum nécessaire pour bien fonctionner dans la société, l'auteur décrit la situation de la littératie au Canada et examine de près le niveau de compétence en littératie chez les jeunes, puis chez les adultes.

Il s'appuie sur les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) pour décrire le niveau de compétence en littératie des adultes au Canada. Les situations particulières des personnes âgées, des Autochtones, des personnes immigrantes et des francophones sont bien expliquées. Toutes les statistiques pertinentes sont rassemblées dans ces quelques pages.

La dernière partie du document explique les avantages liés à un niveau de compétence en littératie supérieur. Pour l'auteur, « l'alphabétisme reste la clé de l'exploitation des possibilités de chacun ». Comme c'est bien dit! Les arguments sont encore une fois étayés par des statistiques pertinentes et des graphiques clairs. Les avantages d'un niveau de littératie supérieur sont de nature économique (« une augmentation de 1 % de l'alphabétisme rehausse la productivité de 2,5 % et la production générale de 1,5 % », p. 13) et de nature sociale (« la moitié des personnes avec un alphabétisme de prose insuffisant ne participaient pas aux activités de la collectivité », p. 14). Selon l'auteur, le manque de compétences en littératie « coûte au Canada des milliards de dollars... et des milliers d'emplois » (p. 14).

Or, la question clé, pour les intervenantes et intervenants dans le domaine comme pour le Groupe Financier Banque TD, « reste de savoir quels seront les coûts associés au redressement du taux d'alphabétisme » (p. 15). Il existe très peu d'évaluations des coûts nécessaires pour faire évoluer la situation. Quelles mesures doivent prendre les gouvernements pour améliorer les compétences en littératie de la population?

À ce sujet, l'auteur propose, avec justesse, que « les gouvernements doivent faire des initiatives d'alphabétisme une véritable priorité » (p. 15). Or, pour lui, il serait plus rentable de faire de la littératie des jeunes une priorité, car « les bénéfices sont constatés sur une plus longue durée » (p. 15). Pourtant, il récusé un peu plus loin cette déclaration en écrivant « qu'il ne faut pas fonder les interventions exclusivement sur une approche clinique axée sur l'analyse de rentabilité ». Il renchérit en écrivant : « Nul ne sait vraiment quelles seront les incidences d'un investissement de 1 \$ en alphabétisme des enfants et des jeunes, comparativement au même investissement en alphabétisme des adultes » (p. 15). Par ailleurs, une approche fondée uniquement sur la rentabilité néglige les gains sociaux. « Comment mesurer l'importance d'une participation accrue, dans la collectivité, des adultes ayant de meilleures compétences d'alphabétisme? Comment chiffrer en dollars l'amélioration de la qualité de vie et l'indépendance supérieure dont pourront bénéficier les Canadiens plus âgés? » (p. 15). Il décrit ensuite les retombées positives sur toute la famille lorsque les adultes ont de meilleures compétences en littératie (ici on trouve des arguments pour la littératie familiale).

L'auteur termine en plaidant pour une concertation et une cohérence des politiques publiques, une approche plus coordonnée et complémentaire et des initiatives dont le financement serait assuré par les gouvernements fédéral et provincial. Les entreprises peuvent aussi jouer un rôle en établissant des programmes de formation et en soutenant les initiatives d'éducation des adultes par des activités de bienfaisance. Enfin, il souligne le rôle des parents pour favoriser la littératie des jeunes.

La Coalition francophone vous propose de télécharger ce document, car il pourrait vous aider à préciser vos arguments lorsque vous devez discuter de l'importance des compétences en littératie et de ses enjeux au Canada :
http://www.td.com/francais/communaute/alphabétisme_compte.jsp



Nouvelles brèves



Ministre des Affaires francophones

M^{me} Madeleine Meilleur, réélue lors des élections provinciales du 10 octobre, demeure la ministre déléguée aux Affaires francophones (Joncas, 2007a). Cette nomination est une bonne nouvelle pour les Franco-Ontariens, car M^{me} Meilleur a bien représenté les Franco-Ontariens comme ministre déléguée aux Affaires francophones par le passé. C'est elle qui a présenté des modifications à la *Loi sur les services en français*. Elle a aussi joué un rôle de leadership crucial dans le dossier de la création du Commissariat aux services en français (Perspectives Vanier, 2007).



Ministre de l'Éducation

Dans la même foulée de nominations des élus libéraux à des postes de ministres au sein du gouvernement ontarien, notons que M^{me} Kathleen Wynne conserve le ministère de l'Éducation. Encore une fois, cela est prometteur pour le réseau d'alphabétisation et de formation de base en Ontario. Souvenez-vous que M^{me} Wynne a mené un examen de l'éducation des adultes à l'échelle de la province. Le rapport issu de cet examen, intitulé *L'Ontario apprend*, a débouché sur la création de l'Unité des politiques d'éducation des adultes, qui a pour mission de coordonner les activités dans ce domaine parmi tous les fournisseurs de services. M^{me} Wynne a de la sympathie pour l'éducation des adultes et l'éducation en français et elle comprend bien les enjeux particuliers des diverses institutions d'éducation de langue française (Brazeau, 2007). Elle sera une alliée précieuse pour la Coalition francophone et ses organisations membres.



Impact des modifications à la *Loi sur les langues officielles*

Notons que, deux ans après les modifications apportées à la *Loi sur les langues officielles*, nous commençons à voir des résultats. Souvenez-vous que les modifications font en sorte que l'engagement fédéral envers les langues officielles est maintenant assorti d'une obligation de prendre des mesures positives pour le mettre en œuvre et un droit de recours devant les tribunaux en cas de manquement à la partie VII de la *Loi*.

La partie VII de la *Loi*, a expliqué le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser, est « une reconnaissance que le français et l'anglais sont les deux langues à l'origine du Canada d'aujourd'hui et qu'encore aujourd'hui, elles servent à bâtir son avenir. C'est un coup de pouce concret à des communautés qui ont lutté pour acquérir des droits les plus fondamentaux : gérer leurs écoles, partager leur culture, avoir accès au système judiciaire, prendre leur place au sein de la société canadienne » (Joncas, 2007b).

Voici quelques mesures positives qui ont découlé de ces modifications : un échange de services entre Parcs Canada à Jasper, en Alberta, et la communauté francophone locale, un programme de formation aux cinéastes franco-ontariens de la relève offert par l'Office national du film et la mise sur pied de centres de services bilingues à Winnipeg.

Pour plus d'information sur la *Loi sur les langues officielles*, vous pouvez consulter le site de Patrimoine canadien sur la *Loi* : http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/legislation/02_f.fcm

Références :

Brazeau, K. (6 novembre 2007). « Les enseignants franco-ontariens se réjouissent du retour de Kathleen Wynne », *L'Express - Ottawa*. En ligne : <http://www.expressottawa.ca/article-155194-Les-enseignants-francoontariens-se-rejouissent-du-retour-de-Kathleen-Wynne.html>

Joncas, D. (5 novembre 2007a). « Madeleine Meilleur demeure aux Affaires francophones », *L'Express - Ottawa*. En ligne : <http://www.expressottawa.ca/article-154630-Madeleine-Meilleur-demeure-aux-Affaires-francophones.html>

Joncas, D. (5 novembre 2007b). « L'amendement à la Loi sur les langues officielles donne des résultats », *L'Express - Ottawa*. En ligne : <http://www.expressottawa.ca/article-154634-Lamendement-a-la-Loi-sur-les-langues-officielles-donne-des-resultats.html>

Gouvernement du Canada (2007). *Guide à l'intention des institutions fédérales*, Canada. En ligne : http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/outils-tools/guide_f.fcm

Perspectives Vanier (août 2007). « Un virage important pour la communauté franco-ontarienne », vol. 4, n° 8.

Politique d'aménagement linguistique : des retombées concrètes

L'aménagement linguistique est un ensemble systématique de mesures qui visent à protéger les langues d'un pays; en Ontario, c'est une façon de s'assurer que la langue et la culture françaises sont promues et protégées. Une politique d'aménagement linguistique devient donc un levier qui permet aux institutions et aux organisations éducatives et de formation d'assurer la protection de nos droits en tant que francophones vivant en milieu minoritaire.

Voilà déjà trois ans que le ministère de l'Éducation de l'Ontario a lancé sa Politique d'aménagement linguistique. Cette politique soulève les passions : « Nous traversons en ce moment l'une des plus importantes étapes dans l'histoire de l'éducation franco-ontarienne, soit la mise en œuvre de la politique d'aménagement linguistique », déclare Jean-Luc Bernard, du Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest. Et la mise en œuvre de la politique se traduit par un foisonnement d'activités qui visent l'enrichissement de la langue française et la construction identitaire.

Dans le Conseil scolaire public de district du Nord-Est de l'Ontario, les élèves participent à la production et à l'animation d'émissions de télévision; ces élèves sont fiers de parler en français devant un auditoire. Plus de 4 000 élèves de l'Est ontarien se sont rassemblés au Festival de la jeunesse du Centre civique d'Ottawa; ils apprennent que le français se vit à l'extérieur des murs de l'école. Dans le Sud-Ouest, des élèves participent à des stages en construction identitaire axée sur la francité et la catholicité; c'est tout un travail de réflexion sur leur identité.

Voici des commentaires d'enseignants qui ont participé à certaines de ces activités avec leurs élèves :

« Avant le projet, certains élèves étaient si gênés qu'ils ne parlaient à personne. C'était incroyable de les voir s'exprimer en français à la fin du projet. » Ghislaine Girouard, Conseil scolaire public de district du Nord-Est.

« Les activités organisées à l'extérieur de l'école nous montrent que la diversité culturelle des francophones est vivante et que les occasions de vivre en français sont bel et bien présentes. » David Ip Yam, étudiant, École secondaire Étienne-Brûlé de Toronto.

Plusieurs sont d'avis que la Politique d'aménagement linguistique est « en train d'apporter un souffle nouveau à la communauté francophone, et que cela contribue à ralentir l'assimilation ».

Plusieurs organisations membres de la Coalition francophone intègrent déjà des aspects de l'aménagement linguistique dans leurs activités. D'autres sont en processus de construire une politique d'aménagement linguistique afin de s'assurer de continuer à intégrer de façon systématique des éléments de l'aménagement linguistique dans leurs activités.

Vingt-sept membres du personnel des organisations membres de la Coalition francophone ont participé à une formation sur l'aménagement linguistique et ont échangé sur le sujet. On peut désormais les considérer comme des chefs de file de la promotion de la langue française dans leur organisation.

C'est 94 % des participantes à la formation qui étaient satisfaites de la pertinence de la formation et 94% qui trouvaient les informations intéressantes. À la suite de la formation, 82 % des participantes se disaient être mieux outillées pour intégrer des éléments d'aménagement linguistique dans leur pratique et 80 % souhaitent que la Coalition francophone fasse un suivi à la formation.

Voici quelques commentaires des participantes:

- C'est un choix de vivre en français... Je suis d'accord!
- Très bien présenté. Très intéressant. Le tout me sera très utile.
- Encore une formation très bien organisée.
- J'ai tellement réalisé de choses après avoir suivi cette formation.
- J'ai visionné le clip vidéo de Lise Paiement... très, très bon.

Un premier suivi à la formation est cet article : la Coalition francophone vous invite à partager avec les lecteurs de ce bulletin les activités et les projets de votre centre qui intègrent l'aménagement linguistique. Ce pourrait être une source d'inspiration.

Référence :

Barkany, G. (juin 2007). « Les conseils scolaires de langue française ont le vent dans les voiles », *Pour parler profession. La revue de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. En ligne :

http://www.oeeo.ca/publications/pour_parler_profession/juin_2007/PAL.asp

POURQUOI LIRE?

Nous lisons pour une diversité de raisons. Certaines de ces raisons tombent dans la catégorie « utile » : pour chercher de l'information, pour créer une nouvelle recette, pour lire les messages de nos collègues, de notre employeur et de nos amis, ou encore pour se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde, par les journaux, par exemple.

D'autres raisons se situent dans la catégorie « agrément » : pour se détendre, pour le pur plaisir ou pour vivre de nouvelles aventures.

Quand on lit avec des enfants, on parle du plaisir de lire, et rarement de son utilité. Quand les adultes lisent, c'est souvent dans un but utile, et moins souvent pour le plaisir.

Voici une belle description du plaisir de la lecture :

« Nous lisons pour pouvoir communiquer profondément avec un autre esprit et un autre cœur, expérience qui est rendue possible en entrant dans le monde qu'un autre a créé avec sa plume. »

Référence :

Sol, A. (25 septembre 2004). « Read on », *Globe and Mail*, section Books, p. D31.

À VOTRE SERVICE

TFO devient une organisation indépendante



Depuis avril 2007, TFO, la télévision éducative et culturelle de l'Ontario français, est devenu une organisation indépendante. Voilà une bonne nouvelle pour la communauté francophone de l'Ontario. TFO est la source franco-ontarienne de produits multimédias éducatifs et culturels de choix, un réseau spécialisé en programmation scolaire et éducative. Sa mission consiste à favoriser l'apprentissage permanent en Ontario en offrant des services de programmation éducative de qualité, en français, grâce à la télévision et à d'autres technologies de communication.

Depuis sa création, TFO était lié à l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVOntario). Il a maintenant son indépendance et son propre conseil d'administration, présidé par M^{me} Gisèle Chrétien, ancienne présidente du Collège Boréal. M^{me} Madeleine Meilleur approuve vivement ce changement : « Cette transformation et cette nouvelle indépendance constituent une évolution naturelle pour TFO et augmentent le dynamisme de la communauté francophone » (Ministère de l'Éducation, 2007). La présidente-directrice générale de TVOntario, M^{me} Lisa de Wilde, est heureuse aussi pour La Chaîne : « L'annonce [...] représente la réalisation d'un rêve, celui de la création d'une voix francophone véritablement autonome pour les Franco-Ontariens. » (Javet, 2007).

Pour appuyer le changement, le gouvernement de l'Ontario consent à TFO une subvention ponctuelle de 15,4 millions de dollars. L'argent servira à supporter les coûts de transition, de réinstallation et de démarrage de même que les coûts de conversion au numérique. Le gouvernement continuera également à accorder une subvention annuelle d'environ 15 millions de dollars à TFO. Le budget annuel de TFO s'élève à quelque 21 millions de dollars.

TFO, soulignons-le, offre des ressources pédagogiques qui peuvent être modifiées pour la formation des adultes. On y trouve aussi des jeux susceptibles d'intéresser les adultes. La Coalition francophone vous invite à aller visiter le site de l'organisation :

www.tfo.org

Références :

Javet, J. (2007). *TFO deviendra autonome le 1^{er} avril 2007*, communiqué. En ligne : http://www.tfo.org/cfm/tfoorg/tfo/a_propos_de_tfo/communiqués/index.cfm?details&id=10833

Ministère de l'Éducation (2007). *Le gouvernement McGuinty enrichit la communauté francophone*, communiqué. En ligne : http://ogov.newswire.ca/ontario/GPOF/2007/03/23/c5957.html?lmatch=&lang=_f.html

Ressource de TFO : le générateur de Croisades

Une Croisade, c'est un jeu-questionnaire sous forme de mots croisés en ligne portant sur un thème particulier. Le Générateur de Croisades de TFO est conçu pour les enseignants. Il vous permet de créer et d'imprimer vos propres Croisades pour les utiliser en atelier. Il suffit de suivre les instructions à l'écran pour créer votre Croisade. Les adultes peuvent aussi se mettre au défi avec des Croisades préparées par d'autres : <http://www.tfo.org/croisadesjeunesse>.



Les avantages du bilinguisme : retour

Nous avons discuté, dans le dernier *Contact-Alpha*, du bilinguisme et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il semble qu'on n'en finit pas de trouver des avantages au bilinguisme. Comme la communauté franco-ontarienne compte plusieurs personnes bilingues, nous voilà de retour avec d'autres points positifs!

Les personnes qui ont appris à parler deux ou plusieurs langues très tôt dans la vie apprennent plus tôt que les personnes unilingues à gérer un niveau d'abstraction plus élevé. Par exemple, elles apprennent instinctivement que le nom des objets est purement arbitraire (« tasse » en français, « cup » en anglais, par exemple).

Elles apprennent aussi à ne pas tenir compte de l'information inutile pour se concentrer sur le plus important. Ainsi, les enfants bilingues apprennent plus vite que les enfants monolingues que, si une tour faite de briques de construction Lego ou Duplo ne peut contenir qu'une famille, quelle que soit sa grandeur, une tour construite avec quatre petites briques contient le même nombre de familles qu'une tour construite avec quatre grandes briques, même si visuellement une tour est plus grande que l'autre. Autrement dit, les enfants bilingues se concentrent mieux sur l'essentiel que les enfants monolingues.

Les enfants bilingues apprennent aussi à passer rapidement d'une tâche à une autre lorsque les règles changent, ce qui force le cerveau à créer de nouveaux circuits neuraux et par le fait même à se développer plus vite.

Le bilinguisme affecte le cerveau de différentes façons. Les personnes bilingues utilisent la même région (la région de Broca) pour parler une langue ou une autre (même si les circuits peuvent différer). Les personnes qui ont appris une deuxième langue plus tard utilisent différentes parties du cerveau selon la langue, ce qui indique que leur cerveau doit travailler plus fort lorsqu'elles parlent cette deuxième langue. Le vieil adage qui veut qu'il est plus facile d'apprendre une deuxième langue lorsqu'on est jeune tient toujours.

Cette information peut être utile pour convaincre les familles de participer à des programmes d'alphabétisation familiale en français et aussi pour rehausser l'opinion de soi-même et la capacité d'apprendre des Franco-Ontariens bilingues.

Référence :

Foreman, J. (2007). « Health Sense : The Evidence Speaks Well of Bilingualism's Effect on Kids », *The Los Angeles Times*. En ligne :

[Http://www.unb.ca/slec/hot_topics/l2_children.html](http://www.unb.ca/slec/hot_topics/l2_children.html)

BON MOT!

Le bilinguisme

« Deux langues, c'est mieux qu'une... si tu as assez de place dans la bouche pour les deux. » (Théâtre de la Vieille 17, dans M. O. Karch, et P. Karch (2006), *Dictionnaire des citations littéraires de l'Ontario français depuis 1960*, Ottawa, les Éditions Interligne, p. 65.



**Coalition francophone
pour l'alphabétisation
et la formation de base en Ontario**

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.